

ALLOCUTION DE M. RAYMOND DAIGLE
REPRESENTANT DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Messieurs les Co-présidents,

Membres de la délégation française,

Chers collègues de la délégation canadienne,

Je voudrais vous dire, tout d'abord, quel plaisir j'éprouve à me retrouver ici à Paris afin de participer aux travaux de la XI^e session de la Commission mixte France-Canada. Ce plaisir est d'autant plus marqué, que le Nouveau-Brunswick attache une très grande importance aux relations qu'il entretient avec la France. Vous comprendrez facilement qu'à titre de seule province officiellement bilingue et comptant près de trente-cinq pour cent de francophones, nos relations avec la France, comme avec le Québec et avec l'ensemble de la francophonie d'ailleurs, revêtent un intérêt tout à fait particulier. Les Acadiens du Nouveau-Brunswick ont toujours gardé à l'égard de leur ancienne mère-patrie un attachement très vif et le Gouvernement du Nouveau-Brunswick considère que les échanges avec la France sont aptes à favoriser le développement toujours plus dynamique de sa population francophone, en plein essor. C'est d'ailleurs un éminent témoignage à cette vitalité culturelle des Acadiens, que le premier Prix Goncourt jamais décerné à un Canadien, l'ait été à une Acadienne, Madame Antonine Maillet.